

Soutiens et ressources d'apprentissage distribué et en ligne

Alberta Education a prévu plusieurs soutiens à l'apprentissage pour que les élèves puissent accéder à l'apprentissage lorsqu'ils se trouvent hors de leur école. Ces soutiens sont particulièrement utiles avec l'augmentation de l'absentéisme des élèves en cette période de grippe pandémique (H1N1) 2009.

1. Les autorités scolaires peuvent accéder gratuitement à du matériel numérique d'apprentissage à distance sur le site Web Tools4Teachers.
2. Les parents peuvent travailler avec leurs enfants afin de soutenir leur apprentissage à l'aide des ressources disponibles sur les sites Web gouvernementaux et celles qui peuvent être offertes par l'enseignant de l'enfant, l'école ou l'autorité scolaire.
3. Les parents peuvent acheter des ressources d'apprentissage auprès du Learning Resources Centre.
4. L'apprentissage distribué pourrait être disponible auprès de fournisseurs d'apprentissage à distance tels que l'Alberta Distance Learning Centre (ADLC), selon la disponibilité des ressources et la capacité des fournisseurs.

SOUTIEN N° 1 - Ressources numériques disponibles

www.tools4teachers.ca - Le site Web de Tools4Teachers contient des fichiers HTML, des fichiers PDF, des objets multimédias, des segments vidéo, des extraits sonores et d'autres ressources téléchargeables pour les élèves de la 1^{re} à la 12^e année. Ces éléments peuvent servir de soutien à l'apprentissage des enfants.

SOUTIEN N° 2 – Autres soutiens

- www.learnalberta.ca - Le site Web de LearnAlberta donne accès à des ressources numériques qui servent de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage. Les élèves et les parents peuvent consulter le site et accéder à toutes les ressources à l'aide du nom d'utilisateur et du mot de passe de leur autorité scolaire. S'ils ouvrent une session en tant qu'invités, ils ont accès à la quasi-totalité du site.
- www.tools4teachers.ca - Ce site Web contient des ressources autorisées d'apprentissage distribué et du matériel d'apprentissage numérique que les éducateurs de l'Alberta peuvent utiliser pour élaborer leurs propres cours en format imprimé ou numérique. Ces ressources et objets d'apprentissage s'appuient sur les ressources imprimées produites par la Distributed Learning Branch.
- www.education.alberta.ca/francais/parents/resources/handbook.aspx - Les manuels à l'intention des parents « Ce que mon enfant apprend à l'école » et les « Sommaires des programmes 2009-2010 » contiennent des renseignements destinés aux parents sur les matières, programmes et cours offerts dans les écoles albertaines.

Les sites énumérés ci-dessous offrent des renseignements détaillés sur les programmes d'études et précisent ce que les élèves doivent savoir et être capables de faire à la fin de chaque cours.

Programmes anglophones : www.education.alberta.ca/teachers/program.aspx

Programmes francophones : www.education.alberta.ca/francais.aspx

SOUTIEN N° 3 - Centre de ressources d'apprentissage

- Le site www.lrc.education.gov.ab.ca donne aux parents la possibilité d'acheter une vaste gamme de ressources d'apprentissage et d'enseignement qui appuient le programme d'études de l'Alberta et favorisent l'apprentissage tant en classe qu'à la maison. Pour en savoir plus, communiquez avec :

Learning Resources Centre (LRC)

12360, 142^e Rue

Edmonton (Alberta) T5L 4X9

Site Web : www.lrc.education.gov.ab.ca

Courriel : lrccustserv@gov.ab.ca

Téléphone : 780-427-2767; choisir l'option 1-1 (sans frais en Alberta si vous composez d'abord le 310-0000)

Télécopieur : 780-422-9750

- Services spécialisés pour les élèves ayant une déficience visuelle - Ce site offre de l'information sur la gamme de services spécialisés visant à faciliter l'accès aux ressources d'apprentissage pour les élèves ayant une déficience visuelle.

Page d'accueil du LRC : www.lrc.education.gov.ab.ca

Téléphone : 780-427-4681; choisir l'option 2 (sans frais en Alberta si vous composez d'abord le 310-0000)

Télécopieur : 780-427-6683

De plus, si les élèves restent à la maison pendant de courtes périodes :

- a. les écoles peuvent leur fournir de l'aide en leur envoyant des devoirs à domicile ou en établissant une communication suivie entre le domicile et l'école grâce à des appels téléphoniques, des courriels, etc.;
- b. ils peuvent accéder à leurs devoirs et obtenir de l'aide en se connectant au site Web de leur école (système mis en place dans de nombreuses écoles).